

Direction départementale des territoires et de la mer des Bouches-du-Rhône

Service de l'agriculture et de la forêt – Pôle exploitations et espaces agricoles

16 rue Antoine Zattara – 13 332 Marseille cedex 3

Contact : 04-91-28-43 18

Les demandes concurrentes doivent être déposées auprès de la DDTM des Bouches-du-Rhône (adresse ci-dessus) **dans les 2 mois qui suivent l'enregistrement du dossier et avant expiration du délai des 2 mois.**

Si les dossiers sont déposés à l'expiration du délai ou si les demandeurs n'ont pas précisé qu'ils s'inscrivaient (suite à la publicité) en concurrence avec une précédente candidature, ils ne seront pas opposables dans la comparaison des rangs de priorité.

N° de dossier	Date enregistrement	Délai 2 mois (à partir de la mise en ligne sur le site de la préfecture)	Demandeur	Superficie demandée (ha)	Localisation Communes et N° des parcelles demandées	Propriétaire (s) ou Mandataire (s)
13 2026 73	21/07/26	24/09/2026	LACROTTE Bruno	70 ha 87 a 08 ca	ARLES LM 1 – LN 15 – OB 11 – OB 47 – OB 58 – OC 59	GFA DE TOURBLANQUE
13 2026 72	10/07/26	24/09/26	LHUILIER Raphaël	0 ha 72 a 67 ca	SAINT-MITRE-LES-REMPARTS AP 0167	Olivier MAZET
13 2026 66	10/07/26	24/09/26	SCEA LES PITCHOUNES	2 ha 80 a 42 ca	EYGALIERES BW 30 – BW 78 – BW 84 – BW 85 - BW 86 – CE 36	GFA DES CHERUBINS